

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

taux

Question écrite n° 62025

#### Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le prix des équipements permettant à certains handicapés d'envisager une pratique sportive. Les équipements spécialisés, comme les fauteuils roulants aménagés pour une pratique sportive, sont particulièrement onéreux. Ceci est d'autant plus regrettable que le succès rencontré par les jeux paralympiques ou d'autres manifestations sportives à destination des handicapés ne se dément pas. Par ailleurs, l'accés à un sport est bien entendu un mode d'intégration irremplaçable pour une personne handicapée et le coût très élevé des fauteuils roulants adaptés est un obstacle financier souvent difficilement surmontable pour certaines personnes handicapées à revenu modeste. Il lui demande si un taux de TVA réduit ne pourrait pas être appliqué à ces équipements.

### Texte de la réponse

L'article 278 quinquies du code général des impôts soumet au taux réduit de 5,5 % de la taxe sur la valeur ajoutée les équipements spéciaux, dénommés aides techniques, conçus exclusivement pour les personnes handicapées en vue de la compensation des incapacités graves. La liste de ces équipements spéciaux est fixée à l'article 30-0 B de l'annexe IV au même code. Les fauteuils roulants bénéficient ainsi du taux réduit de la taxe, qu'il s'agisse de fauteuils roulants traditionnels ou de certains fauteuils spécialement adaptés à la pratique d'une activité sportive. Tel est par exemple le cas des fauteuils de randonnée qui comportent une ou plusieurs roues et des fauteuils constitués par un siège articulé s'adaptant sur des fixations de ski standard ou spécifiques, dès lors que ces matériels remplacent les fauteuils roulants dans des conditions particulières d'utilisation liées à la pratique du ski. Il ne pourrait toutefois être répondu plus précisément à la question posée qu'au vu d'une description précise des appareils concernés.

#### Données clés

Auteur: M. Bernard Accover

Circonscription: Haute-Savoie (1re circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 62025

Rubrique: Tva

Ministère interrogé : économie Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 11 juin 2001, page 3334 **Réponse publiée le :** 27 août 2001, page 4900